

L'ÉQUIPE D'APPUI



Responsable

D^r COURTOIS Anne-Cécile
responsable@eda56.fr

Pédopsychiatre

D^r LE COLLE Myriam – 0.2 ETP
pedopsychiatre@eda56.fr

Psychologue

M^{me} GUILLET Charlotte – 0.5 ETP
psychologue@eda56.fr

Éducatrice Spécialisée

Coordinatrice des interventions

M^{me} GUILLERMO Paskell – 0.6 ETP
educ@eda56.fr

Orthophoniste

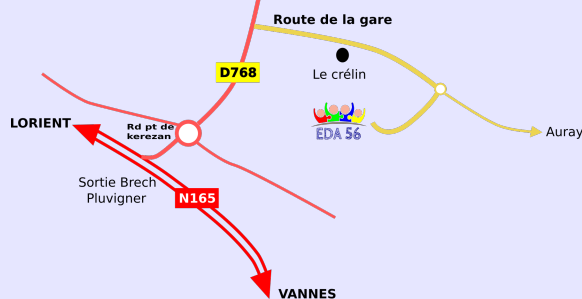
M^{me} PONSIN Clémence – 0.2 ETP
orthophoniste@eda56.fr

Psychomotricien

M. FINKEL Gwenhaël – 0.2 ETP
psychomot@eda56.fr



COORDONNÉES GPS : 47.68236/-2.99876



POUR NOUS CONTACTER

coordinatrice M^{me} Paskell GUILLERMO 07 66 72 89 93

Adresse

6 allée Marie-Louise Trichet
56400 BRECH



Équipe Départementale d'Appui

au diagnostic des
Troubles du Spectre de l'Autisme

Morbihan

À destination des professionnels réalisant les diagnostics de ligne 2 (CAMSP, CMPP, CPEA et équipes pluridisciplinaires libérales)



OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

Dans le cadre du plan d'action régional Autisme, l'ARS de Bretagne a initié la création d'un dispositif départemental d'appui consistant à :

- l'accompagnement dans la montée en compétences des professionnels des équipes labellisées en matière de diagnostic simple des TSA ;
- la participation à la structuration d'un maillage de professionnels en capacité de poser des diagnostics ;
- le soutien à la mise en œuvre des interventions précoces pour les enfants avec des TSA.



L'EDA reconnaît l'importance pour l'enfant d'un diagnostic en lien avec les professionnels qui l'accompagnent et au bon moment dans son parcours.

Elle s'adresse à toutes les équipes de ligne 2 recevant des enfants de 0 à 18 ans. Les interventions se font sur demande des équipes de ligne 2.

Elle vient en appui à la réalisation des diagnostics simples et des interventions, en articulation avec l'Unité d'Évaluation Diagnostique Enfant (UEDE) du Morbihan qui a vocation à établir les diagnostics complexes.

OFFRE DE SERVICES DE L'ÉQUIPE D'APPUI

Information, sensibilisation, animation du réseau territorial en partenariat avec le CRA (Centre Ressources Autisme)

- proposition de rencontres annuelles systématiques des équipes de ligne 2 ;
- identification des professionnels ressources sur le département.

Conseils techniques dont :

- accompagnement à l'utilisation des outils diagnostiques ;
- regards croisés sur les diagnostics ;
- cotations croisées des évaluations ;
- partage de pratiques ;
- appui à l'évaluation fonctionnelle ;
- veille scientifique ;
- appui à la rédaction des bilans diagnostiques.

Appui aux diagnostics, à la recherche de troubles associés :

- diagnostics différentiels ;
- diagnostics des troubles associés ;
- sensibilisation aux aspects somatiques et orientation éventuelle vers des spécialistes expérimentés à l'accueil du public avec TSA.

Appui à l'élaboration du projet :

- méthodologie de co-construction de projet dans le respect du fonctionnement de chaque équipe.

Appui à l'organisation du parcours de soins

L'EDA PEUT VOUS ACCOMPAGNER

Quand ?

Au moment du diagnostic et de la mise en place du projet de soin et d'accompagnement, à l'occasion d'une ré-évaluation diagnostique ou d'une évaluation fonctionnelle

Pour qui ?

Pour les équipes de ligne 2, avec l'accord des parents

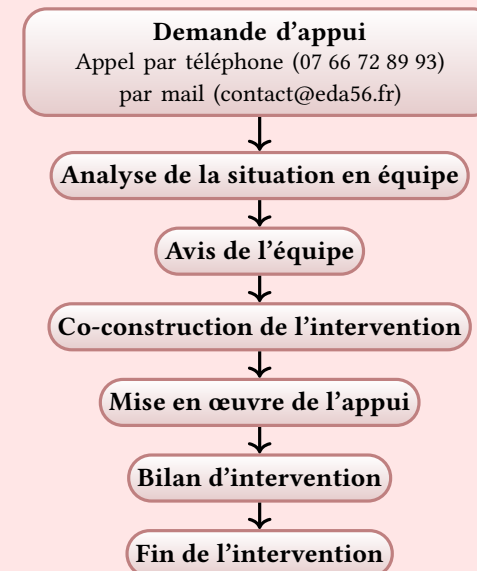
Comment ?

Échanges, observations cliniques partagées, élaboration conjointe, passation de tests standardisés, visionnage et cotations.

Où ?

Dans le lieu de prise en charge de l'enfant

Comment demander l'intervention de l'EDA ?



Si la situation ne relève pas de l'offre d'appui de l'équipe départementale, une réorientation de la demande sera proposée.